



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

02 octobre 2017

Article sur la taxe sur les transactions financière, rédigé par Gunther Cappelle-Blancard, membre du conseil scientifique de l'AMF

La taxe sur les transactions financières (TTF) n'est pas une idée récente, et cette taxe a déjà été mise en œuvre dans de nombreux pays au cours du XXe siècle. Si le concept reçoit généralement le soutien du public et de certains hommes politiques, de nombreux arguments sont avancés par les acteurs du système financier pour s'y opposer. Dans un article présenté à l'occasion d'un conseil scientifique de l'Autorité des marchés financiers, l'auteur revient sur les expériences historiques de TTF, propose des pistes pour leur amélioration et développe un argumentaire pour encourager de telles mesures fiscales.

 Télécharger le contenu

Mots clés

MARCHÉS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

18 mai 2022

Décision du 26 avril 2022 relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) opéré par TP ICAP (Europe) S.A.



ACTUALITÉ

CONSEIL SCIENTIFIQUE

26 avril 2022

Prix AMF « Jeune chercheur » 2022 - Appel à candidature



ACTUALITÉ

CONSEIL SCIENTIFIQUE

22 avril 2022

Réunion du Conseil scientifique de l'AMF – 2 février 2022



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02